



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 125893

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le « livre blanc de la modernisation hôtelière et touristique », publié en novembre 2011 par le comité pour la modernisation de l'hôtellerie française. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspirent les treize propositions de chantiers à lancer et notamment celle visant à moraliser la profession et travailler sur l'éthique.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pris connaissance du contenu du « Livre blanc de la modernisation hôtelière et touristique », édité par le Comité pour la modernisation de l'hôtellerie française. Certaines analyses peuvent contribuer à alimenter la réflexion en faveur de la dynamisation de l'offre touristique française. Il faut cependant préciser qu'un certain nombre de constats et de conclusions ne sont pas partagés par l'ensemble des acteurs du secteur alors que d'autres ne sont pas suffisamment étayés et la mise en cause de l'action des pouvoirs publics paraît peu constructive. Par ailleurs, de nombreuses suggestions formulées dans ce Livre blanc portent sur la gestion ou l'organisation des entreprises entre elles ou en interne, et s'adressent directement aux professionnels. L'Etat a alors un rôle d'encouragement des bonnes pratiques. S'agissant de la question visant à moraliser la profession et travailler sur l'éthique, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a renforcé ses contrôles pour lutter contre les éventuels manquements en ce domaine, mais aussi pour s'assurer des normes de salubrité des produits vendus, tout particulièrement dans le secteur de la restauration. Des efforts similaires sont faits pour moraliser l'utilisation de l'outil internet, y compris par le recours à la justice quand cela s'avère nécessaire. Ces contrôles ont notamment été renforcés à l'occasion de la dernière Opération interministérielle vacances réalisée à l'été 2011. Des actions spécifiques ont été également mises en oeuvre afin de rendre ce secteur plus attractif et dans le but de faciliter le recrutement d'un personnel qualifié. Ainsi, ont été menées des campagnes nationales de communication visant à promouvoir les métiers du secteur et à mieux faire connaître leurs diversités auprès des jeunes, les professionnels de demain, ainsi que de leurs parents. En matière de formation, à titre d'exemple le Gouvernement a soutenu des actions de promotion et de sécurisation des parcours professionnels des saisonniers. De plus, les fondamentaux du développement durable sont maintenant pris en compte dans les formations conduisant aux métiers du secteur.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125893

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 197

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4045